

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

Index AI : EUR 63/004/2013

13 novembre 2013

Bosnie-Herzégovine : quelques évolutions positives au sujet des personnes disparues

Amnesty International salue la progression des exhumations à Prijedor en Bosnie-Herzégovine, où les restes d'environ 430 personnes, parmi lesquels 275 corps complets, ont été exhumés.

Il semble qu'il s'agisse des restes de personnes bosniaques et bosno-croates tuées en 1992.

Les exhumations sur les sites de Tomašica, sur une partie des mines de fer proches de Prijedor (Republika Srpska) ont débuté en septembre, suite aux informations fournies par un ancien membre de l'Armée serbe de Bosnie au Procureur général de Bosnie-Herzégovine.

La découverte d'un si grand nombre de corps représente une évolution importante dans le processus de résolution des cas de personnes disparues. Le sort de plus de 1 000 personnes disparues dans la région de Prijedor reste toujours inconnu.

Plus tôt cette année, selon le Comité international de la Croix-Rouge, plus de 7 886 proches des 22 438 personnes qui, selon les estimations, ont été portées disparues lors du conflit armé en Bosnie-Herzégovine, étaient encore en attente de la moindre information au sujet du destin du membre de leur famille disparu.

Des milliers de Bosniaques et de Bosno-croates de la région ont été amenés dans le camp de détention d'Omarska, qui se trouvait dans l'enceinte des mines de Ljubija. Omarska a été le théâtre de tortures et de massacres.

Les premiers signalements d'immenses fosses communes dans l'enceinte des mines de Ljubija sont apparus en 1994, lorsque le Comité d'experts des Nations unies, dans une annexe concernant les fosses communes de son rapport relatif aux violations du droit international humanitaires commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie, a rapporté que dans les mines d'Omarska, Tomašica et Ljubija se trouvaient un nombre important de corps de victimes des combats de la région de Prijedor, ainsi que ceux de personnes tuées en détention. Certaines exhumations ont été menées entre 2001 et 2005, mais parmi les corps trouvés, un grand nombre n'ont pour l'heure pas été identifiés.

Le général bosno-serbe Ratko Mladić et l'ancien dirigeant bosno-serbe Radovan Karadžić, tous deux actuellement jugés par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, ont été inculpés de crimes contre l'humanité (persécution, extermination, homicides, déportation, actes inhumains), commis dans la région de Prijedor. Les représentants politiques bosno-serbes locaux continuent à nier l'existence de fosses communes dans cette région.

Complément d'information

En 2006, Amnesty International a publié un rapport intitulé *Bosnia and Herzegovina - Behind closed gates: ethnic discrimination in employment*, qui traitait en particulier des mines de fer de Ljubija, près de Prijedor. Au début de la guerre, cette entreprise publique est passée sous le contrôle des autorités bosno-serbes *de facto*. La nouvelle direction des mines de Ljubija a systématiquement pénalisé les quelque 2 000 travailleurs non serbes en les licenciant massivement uniquement en raison de leur appartenance ethnique. De nombreux anciens travailleurs ont été envoyés dans le camp de détention d'Omarska.

Les employés des mines de Ljubija injustement licenciés restants n'ont pas retrouvé leur poste ni reçu aucun dédommagement. En 2004, la multinationale LNM Holdings (qui fait partie maintenant de Mittal Steel) a signé un contrat d'association d'activités pour créer une nouvelle société, la New Ljubija Mines, qui comprend le site d'Omarska.